



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**Les Inspectrices d'Académie,
Inspectrices Pédagogiques Régionales
Education physique et sportive**

à

Mesdames, Messieurs les professeurs d'EPS

s/c

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement

Caen, le 2 mai 2017

Rectorat :

**Objet : Circulaire n°2017-058 du 4-4-2017, parue au BOEN n°16 du 20 avril 2017.
Evaluation de l'EPS aux examens du baccalauréat professionnel, du brevet des
métiers d'art, du CAP et BEP et fiche récapitulative.**

Inspection
Pédagogique
Régionale

La circulaire ci-jointe précise les modalités d'évaluation de l'EPS pour la voie professionnelle définies par l'arrêté du 11 juillet 2016, modifiant l'arrêté du 15 juillet 2009. Les dispositions sont applicables à compter de la session 2018.

Dossier suivi par
Bénédicte LACOSTE
IA-IPR EPS
Sophie GARNIER
IA-IPR EPS

Les annexes présentent notamment une modification de la liste nationale des épreuves : entrée de la natation en durée en CP5. (annexe1)

Les référentiels ont été republiés en totalité (annexe 2). Les référentiels modifiés par la commission nationale sont identifiés : référentiels rénovés 2017.

La liste des activités concernées par les rénovations est la suivante :

Téléphone
02 31 30 15 35

CP 1 : Course de demi-fond (niveaux 3 et 4, appelés dans l'ensemble du référentiel : CAP/BEP, pour le niveau 3 et Bac Pro, pour le niveau 4)

Fax
02 31 30 16 41

CP2 : Escalade (niveaux 3 et 4). Ces référentiels apparaissent en fin d'annexe 2 et non à la suite de la CO avec la CP2.

Courriel

Benedicte.lacoste@ac-caen.fr
Sophie.garnier@ac-caen.fr

CP3 : Gymnastique (niveaux 3 et 4). Ce référentiel intègre le saut de cheval et le mini-trampoline.

168, rue Caponière
BP 46184
14061 Caen Cedex

CP4 : Badminton (niveaux 3 et 4) et **tennis de table** (niveaux 3 et 4)

www.ac-caen.fr

CP5 :- Course en durée (niveaux 3 et 4) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées)

- **Musculation** (niveaux 3 et 4) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées)

- **Step** (niveaux 3 et 4) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées)

- **Natation en durée** (niveaux 3 et 4) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées). Cette activité apparaît cette année dans la liste nationale voie professionnelle pour une harmonisation des listes voie GT et voie pro.

A noter : le référentiel natation de distance de niveau 5 est également nouveau, il est publié en annexe 4 de la circulaire puisqu'il concerne l'option facultative ponctuelle.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.
Bien cordialement.

Bénédicte LACOSTE

Sophie GARNIER

